

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une foi

No 01965
N°MENPBRLA/DEEC/ms.dd

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
DES BASSINS DE RETENTIONS ET
DES LACS ARTIFICIELS

Dakar, le 15 NOV. 2007

CENTRE REGIONAL DE LA CONVENTION DE BALE
POUR LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE
CRCB-AF

LE MINISTRE

Objet : Nomination d'une institution au titre de la Convention de Stockholm pour le renforcement des capacités et le transfert de technologies écologiquement rationnelles

Monsieur le Secrétaire Exécutif

Suite à la décision SC-3/12 relative aux termes de référence pour la sélection de centres régionaux et sous-régionaux de la Convention de Stockholm, j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement du Sénégal et en ma qualité de membre du Bureau de la Convention de Stockholm, de soumettre la candidature du Centre Régional de la Convention de Bâle pour les pays francophones d'Afrique (CRCB-AF) pour servir de centre régional au titre de la Convention de Stockholm.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Secrétaire Exécutif**, à l'assurance de ma haute considération.

//-) **Monsieur Maged Younes**
Secrétaire Exécutif par interim
Secrétariat de la Convention de Stockholm
Sur les polluants organiques persistants
International Environment House 1
11, Chemin des Anémones,
1219 Chatelaine, Genève, Suisse
Fax no: +41 - 22 - 917 - 8098
E-mail: ssc@pops.int



Djibo Leïty KA

Cc :
Représentant Permanent du Sénégal à Genève
Secrétariat de la Convention de Bâle
Points focaux Stockholm et Bâle des pays servis par le CRCB-AF